



MAIRIE DE SAINT BAZILE DE MEYSSAC
Les Sarres
70 route du Bosplos
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC
mbazilemeyssac@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 10 décembre à 19h00, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint Bazile de Meyssac sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 2 décembre 2021

Etaient présents : M. Éric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Benoît SERVANTIE, M. Denis DEKEISTER, M. David LATREILLE, M. Patrice LEIX, Mme Bernadette ROUFF

Absent(e)(s)-excusé(e)(s) :

Mme Angélique COSTE donne procuration à Mme Bernadette ROUFF
Mme Véronique DAEDEN, donne procuration à M. Benoît SERVANTIE
M. Alan D'HOLLANDER

Est nommée secrétaire de séance : Mme Bernadette ROUFF

oooooooooooo

Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2021 à l'unanimité

1 – contrats CNP-assurance du personnel

Monsieur Le maire présente le renouvellement des contrats CNP-assurance du personnel pour l'année 2022.

Approbation à l'unanimité 9 voix

2 – Motion sur l'avancement de grade des agents intercommunaux.

Monsieur le maire présente la motion proposée par le Maire de Saint-Pardoux-La-Croisille concernant l'avancement de grade et la promotion interne, pour les agents communaux. Les membres ne souhaitent pas s'associer à la commune sur ce sujet.

Contre la motion : 9 voix

3 – Chèques de remboursement du fournisseur ORANGE

Suite à l'adhésion à la fibre avec le fournisseur ORANGE, celui-ci a envoyé deux chèques de remboursement de trop versé

Approbation de l'encaissement des deux chèques à l'unanimité 9 voix

QUESTIONS DIVERSES

4 – BELLOVIC-RPQS

Monsieur le maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2020 adopté par le Comité le 6 octobre 2021 ;

- La délibération du Comité approuvant le RPQS eau potable ;
- La présentation synthétique du RPQS Eau potable préparée par le bureau d'étude du Syndicat ADM Conseil.

Pris connaissance de ce rapport et transmission à tous les membres

5 – Maison à vendre

Monsieur Le Maire donne lecture aux membres de la lettre de Madame GUESSAS ; celle-ci propose la vente de sa maison à la commune (Maison de Madame LEPAROUX). Les membres du conseil municipal ne sont pas intéressés par cette maison, et refusent cet achat.

Refus à l'unanimité 9 voix

6 – Eclairage public

Monsieur Le Maire rappelle aux membres que la commune a mis en place des horaires concernant l'éclairage public. Il précise aux membres qu'il y a lieu de prendre un arrêté avec les horaires d'extinction et d'allumage.

7 – Location de la salle des fêtes

Monsieur le maire présente l'information de l'Association des maires de la Corrèze (ADM19), concernant les règles sanitaires notamment dans le cas de la location d'une salle des fêtes. De ce fait, Monsieur le Maire propose que soit joint un avenant à la convention de location de la salle polyvalente (qui doit être louée le 18 décembre 2021).

Approbation à l'unanimité 9 voix

8 – Aménagement du tournant (chez Buisson)

Monsieur Le Maire présente le projet de sécurisation du virage face à la maison Buisson.

9 – Repas du 3^{ème} âge

En raison de la crise sanitaire, la formule « colis » proposée l'an passé est retenue.

De plus, est abordé le sujet « plantation du mai », dès que possible, avril ou mai

10 – Le futur du Midi-Corrézien

Monsieur Le Maire présente le film «Imagine le Midi Corrézien», transmis à tous les membres du conseil municipal

La séance est levée à 20 heures 30 minutes.

Saint Bazile de Meyssac, le 16 Décembre 2021 .

La Secrétaire de Séance, Bernadette ROUFF

